

RESPONSABILITES – ASSURANCES - CONTENTIEUX
« Comment se positionner par rapport aux sinistres et aux relations conflictuelles pouvant survenir lors de travaux »

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Identifier et contrôler les situations engageant la responsabilité de l'entreprise à l'occasion de la mise en oeuvre des garanties d'assurances ou de réclamations d'autres intervenants

OBJECTIFS PARTICULIERS	CONTENUS
<p align="center">■ N° 1 - RESPONSABILITES ET ASSURANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Différents types de responsabilités <ul style="list-style-type: none"> · La responsabilité en droit civil · La responsabilité en droit pénal · La responsabilité des constructeurs d'un ouvrage ● Assurances de responsabilités ● Assurances de dommages ● Assurances de l'ouvrage <ul style="list-style-type: none"> · L'assurance Dommages Ouvrage (DO) · L'assurance Tous Risques Chantier (TRC) · L'assurance Police Unique de Chantier (PUC) ● Dommages et mises en cause en cours de travaux <ul style="list-style-type: none"> · Nature de la réclamation · Mesures conservatoires et comportements ● Gestion des sinistres <ul style="list-style-type: none"> · Définition du sinistre · Obligations de l'assuré · Obligations de l'assureur · Paiement de l'indemnité · Répercussion du sinistre sur le contrat d'assurance
<p align="center">■ N° 2 - LITIGES ET RECLAMATIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Contentieux offensif et défensif <ul style="list-style-type: none"> · Eléments constitutifs du contentieux · Stratégies de comportement ● Expertises amiables et judiciaires <ul style="list-style-type: none"> · Environnement général de l'expertise · Déroulement de l'expertise ● Gestion d'un dossier contentieux <ul style="list-style-type: none"> · Recherche des éléments · Organisation rationnelle du dossier ● Approche du coût d'un litige <ul style="list-style-type: none"> · Mobilisation de personnel interne · Conseils externes · Charges internes d'assurances

Lieu : Schiltigheim

Dates : 27 et 28 juin 2011

Durée : 14 heures – de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Inscription : AREF ALSACE

Financement : contacter votre conseillère en formation de l'AREF ALSACE